



Parc national  
de la Guadeloupe



# Rapport d'activité et de mise en œuvre du contrat d'objectifs de l'établissement public du Parc national de la Guadeloupe

Année 2013





# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Introduction</b> .....	4
<b>2. Bilan par domaines d'activités</b> .....	6
<b>2.1 Surveillance du territoire et police de l'environnement</b> .....	6
a) Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé Parc national .....	6
<b>2.2 Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager</b> .....	8
a) Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion du territoire du Parc national et à la participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence.....	8
b) Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine .....	8
c) Assurer un recueil régulier des données nécessaires à la gestion des trois nouveaux cœurs du parc national .....	12
<b>2.3 Participation à la recherche scientifique</b> .....	
a) Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale.....	14
b) Développer l'attractivité du parc national comme espace d'accueil pour la recherche....	16
<b>2.4 Études et ingénierie en soutien au développement local durable</b> .....	18
a) Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte.....	18
b) Faire vivre la Réserve de Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe.....	20
<b>2.5 Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager</b> .....	21
a) Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel, culturel et paysage.....	21
b) Réintroduire le lamantin dans les eaux du Grand Cul-de-Sac marin.....	25
<b>2.6 Création et maintenance d'infrastructures d'accueil</b> .....	26
a) Disposer d'infrastructures d'accueil de qualité.....	26
b) Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du Parc national.....	28
<b>2.7 Prestations d'accueil, d'animation et de pédagogie</b> .....	29
a) Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable.....	29
b) Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du parc national.....	32
<b>2.8 Création de supports de communication et de pédagogie</b> .....	33
a) Renforcer la communication, notamment locale, sur le Parc national .....	33
<b>2.9 Activités connexes</b> .....	35
a) Mettre à disposition du CAR-SPAW les moyens nécessaires à son fonctionnement.....	35
<b>2.10 Soutien et management</b> .....	35
a) Mettre en œuvre un plan de réorganisaion de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte.....	36
b) Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public.....	36
c) Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la caraïbe.....	38
<b>3. Annexes</b> .....	39



# 1. INTRODUCTION

**D**epuis la réforme issue du décret du 3 juin 2009, le parc national de la Guadeloupe est un des espaces protégés français les plus diversifiés : les espaces classés en cœur sont représentatifs de la quasi-totalité des écosystèmes de la Caraïbe, des récifs coralliens aux forêts tropicales d'altitude, en passant par des zones de mangroves. Ils comprennent les sites naturels les plus emblématiques de la Guadeloupe tels que le massif de la Soufrière ou encore les îlets Pigeon, zone de plongée sous-marine très fréquentée. Ces zones constituent un patrimoine naturel de renommée mondiale, le territoire bénéficiant de trois labels internationaux : réserve de biosphère (programme MAB de l'UNESCO), site RAMSAR, et charte européenne du tourisme durable. Cette diversité d'écosystèmes et de reconnaissances internationales est quasiment unique tant au niveau français que de la grande région Caraïbe.

L'aire optimale d'adhésion et l'aire maritime adjacente, zones dédiées au développement durable et à la solidarité écologique avec les espaces classés en cœur, constituent quant à elles de nouveaux espaces de compétence pour l'établissement public gestionnaire du parc national, qui doit y construire, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, un projet de territoire fondé sur la solidarité écologique et le partenariat.

Il faut en outre indiquer que l'établissement public du parc national héberge les services du sanctuaire des mammifères marins AGOA qui, sous l'égide de l'Agence des Aires marines protégées, assure la sauvegarde des milieux marins ainsi que Centre d'activités régionales SPAW qui sous l'égide du PNUE est dédié aux espaces et aux espèces spécialement protégés de la Caraïbe.





**E**n 2013, l'établissement public du parc national a été marqué par des avancées structurantes. La charte de territoire, après une validation locale en 2012 et une enquête publique qui avait conclu à un avis favorable sans réserve, a suivi la procédure nationale jusqu'à l'examen par le conseil d'Etat le 8 octobre. Le projet de réintroduction du lamantin a connu une accélération avec l'annonce par le Brésil d'un don de 5 animaux pour 2014. La réorganisation des équipes, validée fin 2012, a été mise en œuvre pour une plus grande lisibilité de l'action du parc national sur le territoire. Le nouveau siège de l'établissement, modèle d'écoconstruction et bientôt à énergie positive, a été investi par les agents et fait à présent figure de vitrine pour le parc national en Guadeloupe. La fin de l'année 2013 a été marquée par la nomination du nouveau Directeur de l'établissement, Monsieur Maurice Anselme.

L'établissement public du parc national, sous tutelle du Ministère de l'Énergie, de l'Écologie, du Développement Durable et de la Mer, est administré par un conseil d'administration composé de 58 membres, en majorité représentants des collectivités territoriales. Il est présidé par Monsieur Ferdy Louisy, Maire de la commune de Goyave, conseiller général et président de l'établissement public Parcs Nationaux de France.

Le contrat d'objectifs 2012-2014 définit les objectifs que l'établissement doit atteindre et évalue les moyens nécessaires pour que la réforme des parcs nationaux de 2006, appliquée en Guadeloupe par le décret du 3 juin 2009, se traduise en actions à la hauteur de cette nouvelle dimension. Le présent document constitue le rapport d'activité de l'établissement, établi pour l'année 2013. Il expose les résultats obtenus durant l'année, ainsi que les moyens mis en œuvre par l'établissement. Le suivi des moyens s'appuie notamment sur l'outil de suivi du temps « GECO » déployé au parc depuis 2007. Les rapports et documents cités peuvent être consultés sur le site internet : [www.guadeloupe-parcnational.fr](http://www.guadeloupe-parcnational.fr).



## 2 . BILAN PAR DOMAINES D'ACTIVITÉS

### 2 . 1 SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

La surveillance du territoire et la police de l'environnement constituent une activité essentielles de l'établissement. Il s'agit de veiller à l'intégrité du patrimoine naturel du parc national, sur les espaces terrestres et maritimes sur lesquels les agents commissionnés ont compétence : espaces classés en cœur, sur lesquels s'applique la réglementation prévue par le décret du 3 juin 2009 ; aire optimale d'adhésion et aire maritime adjacente, en application des réglementations prévues par le code de l'environnement.

#### A) ASSURER UN NIVEAU DE SURVEILLANCE ET DE POLICE ADAPTÉ AUX ENJEUX DE L'ESPACE CLASSÉ PARC NATIONAL

Depuis 2012, la surveillance du territoire et la police de l'environnement s'exercent dans le cadre du Plan de Contrôle approuvé par le Préfet, président de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature. En 2013, les agents commissionnés auront effectué 448 opérations de contrôle mobilisant 1331 jours.hommes. Malgré la diminution des opérations de contrôle par rapport à l'année 2012, plus d'infractions auront été constatées en 2013 et plus de procédures judiciaires auront été engagées. Cette tendance souligne l'accroissement de l'efficacité des agents du PNG dans l'exercice de leur mission de police face à une augmentation des pressions sur les coeurs.

Pour une meilleure efficacité des procédures judiciaires et de leur traitement par les parquets, les agents ont privilégié les procès-verbaux d'Avertissement (au nombre de 59, pour les infractions mineures sans préjudice environnemental) et les Timbres Amende (au nombre de 40, principalement scooters des mers, dérangement ou destruction d'animaux ou de végétaux). 40 procès-verbaux de constatations ont été dressés pour les infractions les plus graves, principalement chasse et pêche maritime.

Sur le cœur forestier de la Basse-Terre, suite à la fusion des secteurs de la Soufrière et de la Traversée en un seul pôle dans le cadre de la réorganisation des équipes, la surveillance et les opérations de contrôles s'est appuyée sur une équipe plus homogène. En dehors des opérations de contrôle de la chasse, l'effort de surveillance et de contrôles s'est porté sur les sites de forte fréquentation du public (abords des aires de pique-nique) aux périodes les plus sensibles.

Photos png / Petit Bras David



Photos png

**S**ur les espaces marins, les tournées de surveillance et de police ont totalisé 662 jours.hommes. Un effort important a été engagé en 2013 pour rechercher les infractions liées à l'interdiction de la pêche dans le cœur marin de Fajou avec notamment de nombreuses tournées nocturnes. Les agents ont également diffusé très régulièrement de l'information sur la réglementation à l'ensemble des usagers du Grand Cul de Sac Marin et du secteur des îlets Pigeon. A l'occasion des missions de contrôles, les agents commissionnés en mer ont saisi 3 filets, 4 crochets de pêche sous-marine, 2 équipements de plongée, 56 lambis et 26 langoustes.

La surveillance des plongeurs « bouteille » et la recherche d'engins de pêche illégaux ont également été renforcées en 2013. On atteint ainsi un nombre de 257 plongées de surveillance sur l'ensemble de l'année.

Il faut signaler qu'en 2013 le Parc national a concrétisé son souhait de matérialiser les limites de la zone cœur de Pigeon par la pose de 6 bouées-espar.

Afin de rendre encore plus lisible le périmètre de la zone protégée, il est prévu, à terme, de compléter cette matérialisation par l'ajout de 6 nouvelles bouées.

En aire d'adhésion, les actions de surveillance ont principalement concerné les sites du conservatoire du littoral dont l'établissement est gestionnaire écologique. En moyenne, deux tournées par semaine ont permis d'assurer cette mission qui a représenté au total un investissement de 47 journées/hommes. Ces tournées ont permis de constater 13 infractions qui ont fait l'objet de fiches navette transmises au Conservatoire du Littoral pour définition par ce dernier de la conduite à tenir. Cette présence sur les terrains du conservatoire a été aussi l'occasion de sensibiliser l'ensemble des publics rencontrés au cours des tournées (agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, promeneurs). Une opération de compagnonnage a été menée avec les communes de Morne à l'Eau et des Abymes : 5 gardes du littoral ont été accueillis par les agents du Parc national lors de leurs tournées sur le terrain. Un important travail a été réalisé avec les agriculteurs du secteur de Bois fermé à Morne Rouge sur la commune de sainte Rose pour préparer les conventions qui devraient être signées entre le Conservatoire du Littoral et les occupants.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Assurer un niveau de surveillance et de police adapté aux enjeux de l'espace classé Parc national	Nombre de jours.hommes de présence effective sur le terrain des personnels en uniforme	1 500	1331
	Nombre de plongées.hommes de surveillance en mer	150	257

## 2.2 CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER

Pour assurer avec efficacité la mission de préservation du patrimoine dont il a la charge et préparer dans les meilleures conditions l'élaboration de la future charte, l'établissement doit disposer des connaissances les plus avancées sur le patrimoine. Cela concerne le patrimoine naturel, dans la continuité des travaux engagés, mais également le patrimoine culturel, thématique nouvelle pour l'établissement sur laquelle une politique de connaissance devra être définie dans le cadre de l'élaboration de la charte du parc national.

## A) ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À LA GESTION DU TERRITOIRE DU PARC NATIONAL ET À LA PARTICIPATION À DES RÉSEAUX DE SUIVIS NATIONAUX EN TANT QUE TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE

L'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel, culturel et paysager doit permettre à l'établissement d'assurer la gestion des espaces cœurs dont il a la responsabilité mais également de disposer d'une expertise pour la mise en œuvre de la charte en aire optimale d'adhésion et aire maritime adjacente.

2013 a vu la nouvelle stratégie scientifique de l'établissement approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration du 30 mars. Le conseil scientifique a été renouvelé par arrêté préfectoral le 16 juin, il est constitué maintenant de 23 membres titulaires et de 5 membres associés.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Acquérir les connaissances à la gestion du territoire du Parc national et à participation à des réseaux de suivis nationaux en tant que territoire de référence	Élaboration de la stratégie scientifique de l'établissement intégrant les besoins de connaissance	Stratégie validée par le CA	Stratégie validée par le CA

## B) METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS PERMETTANT LE SUIVI DU PATRIMOINE

Une des priorités de l'établissement en matière de connaissance concerne l'organisation puis la valorisation des données de recensements et d'inventaires. Les années passées ont permis d'améliorer considérablement l'organisation des bases de données, c'est à dire l'organisation de l'archivage informatique des données et de leur mise à disposition, et la mise au point de méthodes de collecte standardisées par les agents de l'établissement. Plusieurs protocoles de collecte et d'organisation des données sont aujourd'hui pleinement opérationnels, tant en ce qui concerne l'avifaune, la faune aquatique que les orchidées du parc national.

Au cours de l'année 2013 ont ainsi été menés plusieurs protocoles sur le milieu terrestre :

- Suivi des peuplements de rivière : Ce protocole a eu lieu en novembre 2013 sur les 6 stations retenues. Après 9 années de suivi, plus aucun cours d'eau n'est considéré en bon état écologique et la totalité des cours présentent une érosion évidente de leur population.



Suivi des populations de rivières / Photo PNG

- Atlas de la biodiversité de la macrofaune aquatique des cours d'eau de Guadeloupe : Ce nouveau protocole a pour but de compléter la connaissance des peuplements de poissons et crustacés des rivières sortant du cœur de parc et actuellement non inventoriées. Sur la trentaine de cours d'eau qui sont dans ce cas, sept ont été étudiés en 2013. Deux d'entre eux ont montré des valeurs d'abondance et de diversité anormalement basses sur les tronçons amonts, attestant de présence en aval d'obstacles naturels ou artificiels (captages) portant atteinte à la migration des espèces.

- Étude sur les capacités de franchissement de la macrofaune aquatique en vue de la conception de dispositifs de passe à poissons : Ce protocole, réalisé en partenariat avec l'Université Antilles Guyane, consiste à observer les tentatives de remontée des espèces sur des obstacles à la continuité écologique et de définir leurs capacités de franchissement.
- Atlas de l'avifaune et base contacts : L'atlas avifaune est une enquête réalisée en continu initiée en 2005 sur la répartition des espèces d'oiseaux dans le Parc national. Pour l'année 2013, 178 observations ont été saisies concernant 66 espèces. L'atlas compte actuellement 4 628 observations. En cours d'année, la base avifaune a été élargie à l'ensemble de la faune terrestre. 201 observations ont été saisies en 2013 pour 79 espèces.

- **Indice kilométrique « Pic de Guadeloupe »** : Afin de suivre les populations du Pic de Guadeloupe, un ensemble de transects témoins a été mis en place en 2009 pour le suivi d'un indice kilométrique. Trois nouveaux transects ont été mis en place en 2013 et un transect jugé trop bruyant (circulation automobile) a été remplacé. Ceci porte à 13 le nombre de transects utilisés. L'indice kilométrique moyen se situe autour de trois contacts par kilomètre et il n'a pas évolué de façon significative sur ces cinq premières années.
- **Opérations de baguage d'oiseaux** : deux sites ont été prospectés en 2013 : Providence (Forêt hygrophile) et le Pont de l'Alliance (forêt marécageuse). 325 oiseaux ont été capturés dont 78 recaptures ou contrôles (oiseaux bagués les années précédentes) avec 4 parulines migratrices. La base de données baguage du PNG compte, avec cette année, 6716 données de capture et 1681 données de contrôle.



photo PNG

- Réseau de placettes forestières permanentes : Les premiers relevés d'accroissement ont été réalisés cette année pour deux placettes (Carbet et Bras-David). Ces résultats indiquent des taux de croissance annuelle importants.



### PLUSIEURS STAGES ONT ÉTÉ ENCADRÉS EN PARTENARIAT AVEC L'ÉTABLISSEMENT :

- ▶ Inventaire de la macrofaune aquatique des cours d'eau de Bouillante en vue d'un classement de bio-corridors (Stage de M1 ECOTROP, UAG par Camille Munoz) : Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale de Bouillante.
- ▶ Impacts de la randonnée et des trails sur le réseau de traces du cœur de parc (Stage de Samson Lerebours). Ce stage s'est attardé sur une étude de cas, le « Volcano trail ». Cette analyse a servi de support au groupe de travail du conseil scientifique sur le sujet.
- ◀ La détermination de la nouvelle espèce d'orchidée découverte par Nadia Liagre en 2012 à proximité du Piton des Trois Crêtes a été confirmée (*Scaphyglottis dunstervillei*). La station de *Pseudocentrum guadalupense* retrouvée l'année dernière, seule station actuellement connue pour cette espèce en Guadeloupe, a fait l'objet de petits aménagements discrets pour assurer la protection du site.

**DE NOMBREUX PROGRAMMES DE SUIVIS ET D'OBSERVATION SONT ÉGALEMENT MIS EN ŒUVRE SUR LES ESPACES MARINS, EN COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES DE RECHERCHE, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ASSOCIATIONS. L'ÉTABLISSEMENT Y PARTICIPE PAR LA MISE À DISPOSITION DE MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS. LES PRINCIPAUX SUIVIS EFFECTUÉS PAR LES AGENTS DE L'ÉTABLISSEMENT EN 2013 SONT LES SUIVANTS :**

➤ **Suivi des populations de tortues marines sur l'îlet Fajou (suivi de jour) :** Sur l'îlet Fajou, un protocole de comptage de traces de la tortue imbriquée permet d'estimer la dynamique de la population. Au total, 12 journées ont été consacrées à ce suivi et 122 traces de tortues imbriquées ont été inventoriées.

➤ **Suivi sur la génétique des populations de tortues marines imbriquées nichant sur l'îlet Fajou (suivi de nuit) :** Ce protocole se poursuit depuis 2010. En 2013, 7 nuits ont permis l'observation de 6 pontes et 4 essais de ponte. Ce qui donne au total 10 contacts. 14 journées ont été consacrées à ce suivi. En ce qui concerne l'association Kap Natirel, 14 écovolontaires ont été mobilisés pour cette opération.

➤ **Suivi des traces de tortues Luth sur le littoral de Sainte-Rose :** Ce suivi se déroule du mois de mars au mois de juillet, pendant la période de reproduction des tortues luth. En 2013, les agents du Parc national ont effectué 32 sorties pour ce suivi. Au total, 30 traces de tortues luth, 8 traces de tortues imbriquées et une trace de tortue verte ont été identifiées.

➤ **Protocole Scuba tortues marines :** Dans le cadre du réseau des tortues marines, l'établissement assure depuis 2000 la synthèse des données du protocole réalisé par les clubs de plongée sur le pourtour du Grand Cul-de-Sac marin. Au total, 3 journées ont été consacrées à la saisie des données.

➤ **Suivi de la population nicheuse de sternes sur l'îlet Blanc :** Ce protocole a pour objectif l'estimation des effectifs nicheurs des deux espèces présentes ainsi que l'évaluation du succès reproducteur. 21 journées ont été consacrées à cette mission.



Trace tortue imbriquée Johan chevalier/PNG



Tortue Luth /PNG



Sternes de Dougal



Suivi des herbiers ds le GCSM

- ▶ Suivi de l'écosystème des herbiers dans le GCSM : Ce protocole a été développé pour fournir une méthode d'évaluation rapide de la flore et de la faune des Herbiers de Magnoliophytes marins. Quatre stations ont été installées. En 2013 n'ont été suivies que 2 stations en cœur de Parc et une station en aire maritime adjacente. Ont ainsi été recensés 70 lambis et 12 étoiles de mer. Au total, 7 journées ont été consacrées a ce suivi.

• Suivi de l'écosystème récifal, des herbiers et des communautés ichtyologiques dans le cadre du réseau des réserves naturelles : Les plongeurs professionnels de l'établissement participent depuis 2007 à ces protocoles, qui sont étendus aux réserves naturelles de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Petite-Terre.



Suivi des communautés ichtyologiques

- ▶ Suivi des peuplements ichtyologiques des îlets Pigeon en Côte sous le vent et dans le Grand Cul-de-Sac marin : Un protocole a été développé pour fournir une évaluation rapide des communautés ichtyologiques, faire l'inventaire de la biodiversité, déterminer l'abondance des espèces de la zone et assurer une surveillance de l'espèce invasive par le poisson lion. Au total, 64 journées ont été consacrées a ce suivi.

L'établissement a collaboré avec l'UAG appuyé d'un stagiaire de M2, en lui fournissant plusieurs centaines de poissons lions pêchés par ses agents. Cette étude a porté sur le régime alimentaire par analyse des contenus stomacaux de ce prédateur invasif. Le parc national a également soutenu financièrement une étude de l'UAG sur l'invasion d'*Halophila stipulacea*, espèce d'herbe marine dont l'origine est la Mer Rouge et dont la colonisation du littoral est explosive.

Dans le cadre du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP), l'établissement a participé avec l'ensemble des Parcs nationaux à la remontée des données élémentaires d'échanges vers le Muséum national d'Histoire naturelle pour l'ensemble des protocoles suivis par le Parc. Deux envois de données successifs ont eu lieu, soit environ 55 000 données sur l'ensemble des groupes (vertébrés,

invertébrés, flore) portant sur la partie terrestre et marine. Un partenariat a été finalisé avec l'association d'orchidophilie de Guadeloupe et par ce biais la base de données du parc est alimentée avec beaucoup de nouvelles stations. Le travail de collecte de données issues des 3000 références bibliographiques collectées sur la Guadeloupe dans le domaine de l'entomologie, réalisé au travers d'une commande du parc à la société naturaliste l'Herminier a permis de renseigner la base de données contact. La mission Karubenthos qui exploite actuellement un très riche matériel (mollusques, crustacés et algues) permettra également d'accroître la connaissance et les données taxonomiques intégreront directement l'INPN. Le programme Moveclim qui porte sur le groupe des mousses travaille sur un gros matériel issu de 7 stations en cours de dépouillement. La diversité des mousses du territoire dépasse les 600 espèces.

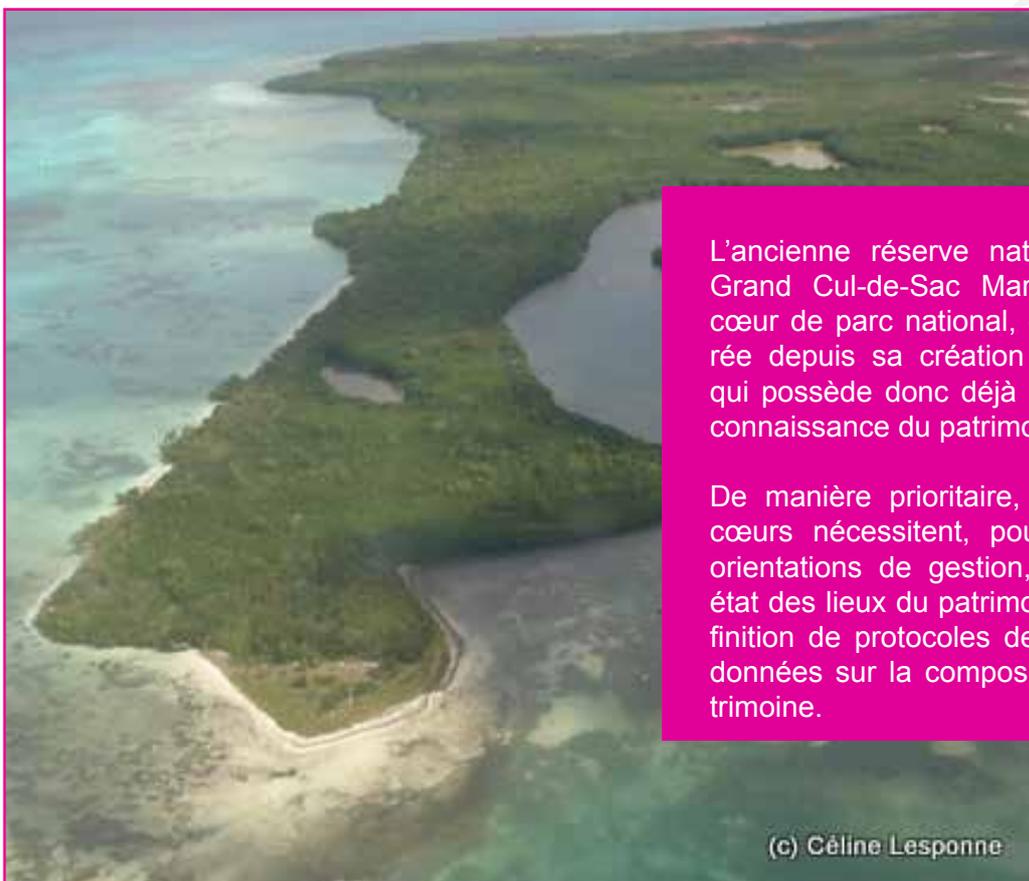
L'année 2013 a vu l'acceptation d'un projet FEDER visant à l'acquisition d'un outil informatique de recueil, stockage, traitement et de diffusion de données sur le patrimoine naturel à hauteur de 100 000 €. Un appel d'offres sera lancé en 2014 pour cet outil partenarial qui a vocation à devenir le volet régional du SINP pour l'ensemble des groupes taxonomiques.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine	Nombre de protocoles mis en œuvre et renseignés dans la base de données commune et répondant à des standards communs inter-parcs, nationaux ou à échelle plus vaste	1	1
	État d'avancement de la contribution de l'établissement au tableau de bord des données patrimoniales dans les parcs nationaux	Mise en place de webservices accessibles aux partenaires extérieurs et permettant d'interroger de manière automatique les données géolocalisées de présence faune, flore et milieux	Non mis en place en 2013

## C) ASSURER UN RECUEIL RÉGULIER DES DONNÉES NÉCESSAIRES À LA GESTION DES TROIS NOUVEAUX CŒURS DU PARC NATIONAL

**LE DÉCRET DU 3 JUIN 2009 A CRÉÉ TROIS NOUVEAUX CŒURS DANS LE PÉRIMÈTRE ACTUALISÉ DU PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE :**

- les îlets Pigeon et la zone marine voisine ;
- l'îlet Kahouanne ;
- l'îlet Tête à l'Anglais.



L'ancienne réserve naturelle nationale du Grand Cul-de-Sac Marin, transformée en cœur de parc national, est quant à elle gérée depuis sa création par l'établissement qui possède donc déjà un solide niveau de connaissance du patrimoine de cette zone.

De manière prioritaire, les trois nouveaux cœurs nécessitent, pour l'élaboration des orientations de gestion, la réalisation d'un état des lieux du patrimoine naturel et la définition de protocoles de recueil régulier de données sur la composition et l'état du patrimoine.

(c) Céline Lesponne

## POUR L'ANNÉE 2013 ONT ÉTÉ MENÉS LES PROTOCOLES SUIVANTS :

- Suivi sur la génétique des populations de tortues marines nichant sur l'îlet Kahouanne (suivi de nuit) : 5 nuits de suivi ont été organisées au mois d'août au cours desquelles 14 tortues dont 11 tortues imbriquées et 3 tortues vertes sont montées sur la plage située au Nord-Est de l'île. Elles ont fait l'objet de prélèvements d'ADN et de baguage. Au total les 14 tortues ont été baguées et 11 prélèvements d'ADN ont été effectués. 10 journées ont été consacrées à ce suivi.



- Suivi des traces de Tortues imbriquées et de Tortues vertes sur l'îlet Kahouanne : Ce suivi se déroule du mois de juillet au mois de septembre depuis 2010. Sur 9 journées de suivi, 20 traces de tortues vertes et 40 traces de tortues imbriquées ont été identifiées.



Trace tortue imbriquée photo Johan chevalier

- Suivi de l'écosystème récifal des îlets Pigeon ; Un protocole a été développé pour fournir une méthode d'estimation rapide de l'état de santé des communautés benthiques des récifs de la région Caraïbe par une méthode visuelle.
- Suivi des peuplements coralliens des îlets Pigeon à l'aide de photographies sous-marines : Ce protocole a été développé pour suivre l'évolution temporelle des communautés récifales benthiques autour des îlets Pigeon. Pour la deuxième année les photographies ont été réalisées sur les 12 quadrats. 4 journées ont été consacrées à cette opération sur le terrain. Les photographies sont en cours de traitement.

*Suite à l'inventaire des populations d'orchidée *Brassavola cucullata* réalisé par notre agent Sébastien Rives sur l'îlet de Kahouanne, un protocole de suivi de cette population a été rédigé, il est en cours de finalisation et viendra s'articuler avec les travaux menés par l'université de Porto Rico sur la même espèce.*



*Brassavola cucullata* / photo Guy Van Laere

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Mettre en place les dispositifs permettant le suivi du patrimoine	Nombre de protocoles de suivi continu sur les trois nouveaux cœurs	4	4

## 2.3 PARTICIPATION À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

S'il a pour mission de suivre et d'améliorer la connaissance du patrimoine qu'il protège, l'établissement public du parc national de Guadeloupe n'est pas un institut de recherche. Il encourage cependant, voire apporte son soutien, aux travaux de recherches qui peuvent être menés sur son espace de compétence, terrestre et maritime.



Suivi scientifique Michel Tillmann

Ainsi la contribution à la recherche scientifique de l'établissement doit permettre :

- d'offrir un cadre privilégié à des recherches fondamentales sur les écosystèmes non anthropisés, permettant d'y analyser, sur le long terme, des processus complexes exempt de perturbation humaine ;
- de contribuer ainsi à certains programmes, qui s'intègrent dans des thématiques considérées comme prioritaires, en apportant une assistance matérielle (accompagnement sur le terrain, observations sur de longue durée, etc.) ;
- de promouvoir et pérenniser les dispositifs existants à l'exemple du suivi de la forêt marécageuse de Golconde avec l'UAG ou à développer tel que réseau de placettes forestières permanentes en partenariat avec l'ONF et l'UAG ;
- de mettre à disposition des connaissances disponibles et structurées en matière de base de données géographiques ;
- d'ouvrir la recherche à des coopérations internationales prioritairement sur la Caraïbe (mise en réseau, aide aux échanges scientifiques, colloques, valorisation trilingue de publications sur le web...).

## A) FAVORISER LA RÉALISATION DE RECHERCHES DANS LES DOMAINES PRIORITAIRES À L'ÉCHELLE NATIONALE

Outre les travaux répondant à identifier les bons enjeux et améliorer la planification et la gestion de l'espace protégé, l'établissement apporte son soutien aux programmes de recherches qui s'inscrivent dans les thématiques prioritaires identifiées à l'échelle nationale. Parmi les sujets d'actualité traités, on retrouve les grands thèmes suivants :



Photo Claude Lefèbvre

Blanchiment des coraux

- *Changements climatiques : caractérisation du phénomène et mesure des impacts sur les milieux et les espèces ;*
- *Étude et lutte contre l'érosion de la biodiversité en fonction des différents enjeux et menaces (défrichements, pollutions, espèces envahissantes, ...).*
- *Inventaires approfondis de la biodiversité et identification des services écosystémiques.*

En 2013, l'étude sur les mousses en tant qu'indicateur climatique (programme Moveclim) s'est poursuivie, les premiers résultats ont été présentés à l'île de la Réunion lors d'un atelier de travail regroupant chacune des 6 îles impliquées. 2 stations sur 7 sont en cours de dépouillement mais déjà une nouvelle espèce a été décrite. Les sondes climatiques ont fonctionné.

L'étude de l'ONCFS sur l'état des connaissances sur l'importance et la répartition des effectifs de la grive à pattes jaunes, à laquelle les équipes du parc ont contribué, a produit son rapport final en 2013.



Sondes Moveclim : photos G. Van Laere



Grive à pattes jaunes / Photo PNG

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Favoriser la réalisation de recherches dans les domaines prioritaires à l'échelle nationale	Nombre de projets/programmes de recherche soutenus par l'établissement public sur une des thématiques prioritaires identifiées par le conseil scientifique de PNF et par le MEDDTL	2	2

## B) DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU PARC NATIONAL COMME ESPACE D'ACCUEIL POUR LA RECHERCHE

Afin de rendre les espaces terrestres et maritimes classés en cœur de parc plus attractifs pour les organismes de recherche, l'établissement propose de combiner différents outils, tels qu'un accès privilégié à des bases de données géographiques en grande partie accessibles en ligne, une bibliographie régulièrement mise à jour, des sites expérimentaux bien matérialisés et entretenus, une valorisation pédagogique des résultats vulgarisés et enfin un appui logistique et humain.

*En 2013 a été finalisée l'évaluation de la valeur économique totale du parc national de la Guadeloupe,...*

*... étude pilotée par Parcs nationaux de France et par le parc national de la Guadeloupe, avec le soutien du FEDER. Cette étude importante a permis de démontrer, contrairement à certaines idées reçues, que le parc national était un atout économique pour l'archipel, et notamment que pour un euro investi dans le parc national, le territoire bénéficiait sur 20 ans d'un retour de 10 euros. Ces résultats ont été présentés lors d'une conférence publique au siège de l'établissement et ont fait l'objet d'un article remarqué dans le journal France-Antilles.*



Photo Fabien Salles

*Le volcan de la Soufrière est notamment un terrain sur lequel l'IPGP investi beaucoup en terme de recherche de haut niveau, dont récemment un programme de « radiographie du dôme » avec des capteurs à muons.*



Photo png

L'étude sur les hylodes, débutée en janvier 2012, doit se poursuivre jusqu'en février 2014. Deux missions ont déjà eu lieu en septembre 2012 et mai 2013. L'objectif est d'étudier les variations spatiales des différentes espèces au moyen d'enregistrements des émissions sonores et de réaliser des prélèvements pour analyses génétiques. L'étude pourrait également déboucher sur une méthodologie de suivi des hylodes comme espèces bio indicatrices de l'évolution des milieux.

Une étude de la biodiversité des sources hydrothermales de Guadeloupe est conduite par 4 structures : l'Université Antilles Guyane (UAG), l'IRSTEA, l'IPG-OVSG et le bureau d'étude Asconit consultant. Elle est financée par le Parc national de la Guadeloupe et l'office de l'eau de Guadeloupe. Elle se déroule de juillet 2013 à septembre 2014. Les résultats attendus sont de l'ordre taxonomique, métaboliques et écologiques.

L'appel à projet de recherche 2013 du parc a été révisé au regard de la publication de la stratégie scientifique et du renouvellement du CS. 12 projets ont été examinés en commission et 4 ont été retenus (réalisation 2014) :



- *Etude exploratoire sur les requins et raies*
- *Etude archéologique sous-marines*
- *Plan de conservation d'une orchidée menacée*
- *Inventaire des abeilles sauvages*

**ON RETIENDRA PLUSIEURS RAPPORTS OU PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES DONT NOTAMMENT :**



Thèse Charlotte dromard : photo C. Dromard



Thèse felix : photo Gauthier Lequeue

- Stéphane Garnier - UMR Biogéosciences, CNRS/Univ. Bourgogne - projet FRAG&BINV : « Conséquences de la fragmentation forestière et conditions des invasions biologiques : le cas des oiseaux des caraïbes ».
- Thèse Charlotte DROMARD - « niches trophiques de poissons herbivores des Antilles : apport des isotopes stables » - UAG 2013
- Thèse Jean-Sébastien GUIBERT « Mémoire de mer, océan de papiers Naufrage, risque et fait maritime à la Guadeloupe (Petites Antilles) fin XVIIe - mi XIXe siècles » - UAG 2013
- Thèse de Félix BOMPY « Écophysiologie des forêts côtières inondables des Antilles » - UAG 2013

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Développer l'attractivité du parc national comme espace d'accueil pour la recherche	Nombre de rapports ou publications scientifiques concernant le Parc national	10	10

## 2.4 ÉTUDES ET INGÉNIERIE EN SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Les travaux et prestations d'étude et ingénierie recouvrent une partie importante des missions de l'établissement. Elles comprennent notamment l'ensemble des travaux de préparation de la charte de territoire du parc national. La mise en place, par le décret du 3 juin 2009, d'une importante aire optimale d'adhésion couvrant le territoire de 21 communes conduit aussi l'établissement public à renforcer de manière significative les partenariats avec les acteurs de ces territoires.

### A) SOUTENIR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL S'INSCRIVANT DANS LA FUTURE CHARTE

*2013 a été l'année de validation du projet de charte de territoire au niveau national.*

Le document validé par le conseil d'administration a été transmis au ministère de tutelle fin décembre 2012, puis est passé en CIPN (Comité Interministériel des parcs nationaux) et CNPN (Conseil national de la protection de la nature) en février 2013. Il a ensuite été transmis au Conseil d'État qui, après plusieurs réunions de travail avec le rapporteur, en a fait l'examen le 8 octobre 2013. L'ensemble du document a ainsi été validé ; les modifications apportées par le Conseil d'État sont d'ordre rédactionnel et ne modifient pas le fond du document. L'approbation définitive de la charte par décret devrait intervenir début 2014, puis sera suivie par la période d'adhésion des communes.



Signature de convention à Goyave : Photo PNG

Les communes ont été associées de près aux travaux, en vue de leur adhésion au projet de territoire. Le partenariat entre municipalités et parc national a été concrétisé par la signature de conventions de préfiguration de la charte : après Anse-Bertrand en 2011, Les Abymes, Lamentin et Pointe Noire en 2012, trois conventions ont été signées avec Deshaies, Petit Bourg et Goyave et des projets sont en cours avec Vieux Habitants, Gourbeyre et Petit Canal. Ces conventions permettent la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur du développement durable sur ces territoires, avec notamment la mise à disposition d'emplois d'avenir (3 à Deshaies, 2 à Petit Bourg, 3 à Goyave) ou la mise en œuvre de projets avec des engagés du service civique (3 à Lamentin, 2 aux Abymes).

Dans le cadre de son action en faveur d'un développement économique durable et de la mise en valeur des savoirs-faire locaux, l'établissement a mis en place depuis trois ans un « appel à projets pour l'environnement », dispositif de soutien financier pour les porteurs de projets en lien avec les objectifs de la charte de territoire.



Signature de la convention marque de Confiance

*Six commissions d'attribution se sont réunies en 2013 pour statuer sur 36 projets, avec un taux d'acceptation de 86% qui s'explique par l'accompagnement en amont des projets. Le montant total de subventions accordées est de 183 515,63 € soit un taux d'engagement de l'enveloppe annuelle de 114%.*

La marque de confiance du Parc national de la Guadeloupe, qui permet de soutenir les entreprises les plus exemplaires, fait l'objet d'une convention avec l'association Guadeloupe Autrement pour la gestion, l'animation, la promotion et la défense de la marque de Confiance. En 2013, 12 entreprises se sont manifestés et 11 ont été agréés. Dans ce cadre, les actions importantes de l'année sont les suivantes :

- ▶ Édition d'une brochure promotionnelle et de cahiers de bienvenue.
- ▶ Participation au salon Destination Nature à Paris en avril 2013
- ▶ Participation aux journées de nettoyage du littoral
- ▶ Définition d'un programme de formations à la connaissance des patrimoines naturels dispensées par les agents du Parc ainsi que des prestataires Extérieurs
- ▶ Distribution de 25 malles pédagogiques aux entreprises marquées comprenant une sélection d'ouvrages présentant les patrimoines naturel et culturel, soutenue et cofinancée par la Direction des Affaires Culturelles.

L'établissement a poursuivi son soutien au projet piloté par le CIRAD de La Réunion et financé par l'Agence Nationale de la Recherche visant à valoriser la diversité génétique de l'outre-mer français sur les diverses espèces de vanilliers. La mise en œuvre opérationnelle du projet a connu des retards dus à la défection d'un partenaire. L'année s'est achevée sur la signature d'une convention avec l'Association Guadeloupéenne d'Orchidophilie pour la collecte du matériel génétique. Le travail sera engagé début 2014.

Suite à la signature en 2012 des contrats de partenariat avec les structures de plongée fréquentant les îlets Pigeon, résultat de 2 années de concertation, une réunion de bilan de la saison 2013 à eu lieu en fin d'année entre le Parc national et les professionnels.

Cette rencontre a permis de faire l'examen des pratiques et des problèmes recensés par les agents du parc et de refixer le cadre de l'activité pour la saison 2014. La perspective de l'instauration d'une redevance a été présentée à la profession. Le suivi du nombre de plongées réalisées dans l'année, par le biais des déclarations recueillies auprès des clubs, conduit à un total de 61 400 dont 45 000 uniquement sur les îlets. Ces chiffres sont très probablement inférieurs au nombre réel de plongées effectuées, et ne tiennent pas compte des plongées réalisées par des particuliers.

En matière de valorisation des ressources naturelles, une réflexion a été initiée sur l'utilisation du bambou, espèce envahissante en cœur de Parc et utilisable par l'artisanat (en tiges pour objets d'art) et l'agriculture (Paillage, litière animale, jardins espaces verts etc...).

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Soutenir les projets de développement local s'inscrivant dans la future charte	Élaboration et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'actions, dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre de la charte	Élaboration	Reporté sur 2014, après l'adhésion des communes à la charte de territoire
	Nombre de projets soutenus par l'établissement public et en cohérence avec la charte	30	41

## B) FAIRE VIVRE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DE L'ARCHIPEL DE LA GUADELOUPE

*En 2013 a été finalisé le dossier d'examen périodique de la réserve de biosphère, en concertation étroite avec le comité français de coordination. Le document a été transmis au comité en septembre. Il sera examiné par le comité d'expert international courant 2014.*

### PLUSIEURS ACTIONS ONT PAR AILLEURS ÉTÉ MENÉES DANS LE CADRE DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE :

- poursuite de l'animation locale, notamment à travers le concours annuel s'adressant aux établissements scolaires.
- participation au réseau français (assemblée générale annuelle, groupe de travail sur la communication, la pédagogie, le trophée des réserves de biosphère, la lettre d'information...)

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Faire vivre la Réserve de Biosphère de l'archipel de la Guadeloupe	Avancement du plan de gestion de la Réserve	Pas de cible	Charte (valant plan de gestion) transmise au comité MAB



Concours intergénérationnel de fresques sur le thème de l'habitat et du mode d'habiter traditionnel : Photos PNG Dimitri Parize

## 2.5 INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER

En plus des actions de développement des connaissances et de surveillance du patrimoine, qui contribuent à la préservation des milieux, l'établissement peut être amené à engager des actions directes sur le patrimoine, de prévention ou de restauration.

### A) MAINTENIR, AMÉLIORER OU VALORISER L'ÉTAT DU PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER

Contrairement à d'autres espaces protégés, les cœurs terrestres du parc national de la Guadeloupe peuvent être considérés comme fortement « naturels » : l'occupation humaine de l'île étant assez récente, la co-évolution n'a pas marqué durablement les écosystèmes et leur biodiversité. Les défrichements à destination de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que la sylviculture n'ont pas contribué à accroître la biodiversité mais l'ont plutôt réduite. Les cœurs du parc national ont été choisis pour leur caractère peu impacté par les activités humaines et par conséquent, l'objectif poursuivi par l'établissement est essentiellement d'assurer leur bon état de conservation, impliquant une gestion active limitée. De même, sur les cœurs marins, l'intervention reste limitée compte-tenu du bon état écologique des milieux.



Le projet expérimental de lutte contre le bambou en cœur de parc national, déposé par l'établissement dans le cadre de l'appel à projets national de la stratégie nationale pour la biodiversité, a été réalisé conformément au projet déposé. Pour ce travail, le parc national s'est adjoint la collaboration de l'ONF et de Routes de Guadeloupe. 10 touffes représentant plus de 1000 cannes ont été coupées. Ces produits ont pu être valorisés par des cessions gratuites de cannes ou de copeaux. Les souches qui ont été bâchées pour bloquer la repousse font l'objet d'un suivi mensuel. Un rapport technique analysant toutes les composantes du chantier a été établi afin de servir de référence pour la conduite d'autres opérations dans les années à venir.

*Sur l'îlet Blanc, dans le Grand Cul-de-Sac Marin, plusieurs aménagements ont été réalisés pour faciliter la nidification des différentes espèces de sterne :*

- ▶ élimination de la végétation ;
- ▶ pose de formes en plâtre de Petites Sternes et de Sternes de Dougall ;
- ▶ pose d'abris sommaires en bois pour les poussins de Sternes de Dougall ;
- ▶ pose de 2 bouées et d'un espar rappelant la réglementation qui interdit l'accès à l'îlet en période de nidification.

- Le projet de translocation sur l'îlet Kahouanne prévu dans le plan d'action national pour l'iguane des Petites Antilles a été repoussé à 2014, la commune de Deshaies souhaitant que le travail de concertation et d'information auprès de la population soit poursuivi. Une mission de 3 jours a été réalisée en partenariat avec l'association Le Gaiac pour rechercher la présence d'iguanes verts sur l'îlet, sans résultats.
- 2013 a vu l'achèvement de la campagne d'éradication des chèvres sauvages (une cinquantaine d'individus capturés ou abattus) qui occupaient l'îlet Kahouanne. Les premiers résultats sur la végétation sont assez spectaculaires et feront l'objet d'un suivi qui est en cours de définition.
- Le programme de piégeage du rat sur les îlets Kahouanne et Tête à l'Anglais, supervisé par l'INRA, s'est déroulé dans des conditions de débarquement assez difficiles. L'équipe du parc s'est aussi impliquée dans le travail d'autopsies des animaux. Sur 4 jours de terrain et 3 nuits de piégeage, 89 rats ont été capturés et autopsiés et aucune présence de souris n'a été notée. Une opération du même type devrait être conduite en 2014 sur les îlets Pigeon.



*On peut encore souligner l'investissement de l'établissement dans le plan de contrôle du poisson lion mis en place en Guadeloupe. Au total, 1755 individus de cette espèce ont été capturés en 2013 par les plongeurs professionnels du parc national.*

En collaboration avec l'AGO (association guadeloupéenne d'orchidophilie), un programme de sauvegarde et de renforcement des dernières stations de l'orchidée *Epidendrum revertianum* a été initié dès 2011.

Les stations connues en cœur de parc et en dehors sont régulièrement suivies et ont fait l'objet de tentatives de fécondations croisées pour lutter contre l'appauvrissement génétique.

Un séminaire réunissant tous les acteurs potentiels a été organisé le 14 octobre 2013 au cours duquel il a été en particulier question de la méthodologie de réintroduction à partir de plants développés in vitro.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la prise d'eau de Bras-David sur la commune de Petit-Bourg, un diagnostic sur la perméabilité de l'ouvrage a été établi en 2012 dans le cadre d'un stage de Master 2 de l'UAG par Lucie Sidaine, en partenariat avec l'ONEMA, la Nantaise des Eaux Guadeloupe et le Conseil Général de Guadeloupe. L'analyse des données de terrain a confirmé la discontinuité écologique existante sur cette prise. Un rapport d'expertise sur la mise en œuvre d'un dispositif de franchissement adapté a été rédigé en 2013 par l'ONEMA. L'ensemble de ces éléments ont été transmis au Conseil général de Guadeloupe pour la mise en œuvre des travaux d'aménagement en 2014.



Prélèvement des pollinies d'une fleur de *Epidendrum revertianum* en vue d'une fécondation d'une fleur d'une autre station ; développement des plantules sur milieu stérile artificiel et sevrage des petits plants en pots sous serre ;  
(photo: N.Barré)



Le PNG signe une convention avec EDF et ENR / photo PNG

## EN AIRE OPTIMALE D'ADHÉSION, LE PARC NATIONAL POURSUIT SON PROGRAMME DE RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE SITES DÉGRADÉS.

Ces opérations, conduites selon le principe d'actions écocitoyennes et partenariales, ont souvent mobilisé beaucoup de partenaires publics (DEAL, CDL, ONF, Police municipale, Services techniques de Communes, Ministère de la Justice, Éducation Nationale) et privés (EDF, Groupe Energipole, SNR) ainsi que des centaines de bénévoles associatifs et jeunes publics scolaires. L'objectif de ces opérations est d'éliminer les sources de pollution (Détritus, Cabanons abandonnés, VHU etc...), de modifier les usages, puis si nécessaire, de planter des arbres (500 en 2013) ou d'installer les conditions d'une régénération naturelle.



Morne à l'eau Photos Éric Graux

## EN 2013, CES OPÉRATIONS ONT ÉTÉ MENÉES SUR LES SITES SUIVANTS :

- ▶ Golconde-Belle plaine, commune des Abymes ;
- ▶ Canal de Perrin et Canal des Rotours, commune de Morne à l'eau ;
- ▶ Pointe St Vaast et Baie Dupuy, commune de Baie-Mahault ;
- ▶ Embouchure de la rivière du Galion, communes de Basse-Terre et Gourbeyre.

Avant



Après



Baie Dupuy : Photos PNG / Éric Graux



Perrin: Photos PNG / Éric Graux

Ce programme a été versé en tant que contribution du parc national à la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB). L'opération réalisée en 2012 en faveur de la Rivière salée au niveau du pont de la Gabarre à Baie-Mahault, a par ailleurs reçu la Palme de l'IFRECOR 2013.

L'établissement a également signé une convention pluriannuelle avec le carrier de Rivière Sens sous la conduite de la DEAL. Cette convention permet de mobiliser une enveloppe annuelle de 21 000 € dédiée à des mesures de restauration et/ou de maîtrise foncière d'espaces sensibles en compensation des surfaces détruites par l'exploitant.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Maintenir, améliorer ou valoriser l'état du patrimoine naturel	Nombre d'actions de protection ou de restauration d'espèces, d'habitats ou de sites d'intérêt patrimonial	12	12

## B) RÉINTRODUIRE LE LAMANTIN DANS LES EAUX DU GRAND-CUL-DE-SAC MARIN

*Le projet de réintroduction du lamantin dans la baie du Grand Cul-de-sac Marin, orientation importante pour l'établissement, est entré dans une phase opérationnelle de quatre ans, appelée phase préparatoire, qui vise à confirmer la faisabilité de cette réintroduction et fait suite à des études préliminaires engagées depuis 2001. L'année 2013 a marqué un tournant dans la conduite du projet : en fin d'année, les partenaires brésiliens du parc national ont annoncé l'intention du Brésil de donner à la France de 5 animaux courant 2014.*

En 2013 a également été engagé avec l'appui de la DEAL un travail important de définition des installations nécessaires à l'accueil des animaux, et notamment du centre d'élevage et de soins prévu pour juillet 2014 sur le site la baie de Blachon, commune du Lamentin. Les premières études géotechniques ont été lancées, ainsi que la consultation de maîtrise d'œuvre.

Les résultats de l'étude d'impact socio-économique et des interactions potentielles de la réintroduction du lamantin sur les activités de pêche professionnelle, pilotée conjointement par le Parc national et le Comité régional des pêches de Guadeloupe, ont été restitués aux marins-pêcheurs en février 2013. Les conclusions de ce travail sont rassurantes quant à l'impact réel du projet sur l'activité : sur les 120 à 140 marins-pêcheurs actifs dans le Grand Cul-de-Sac Marin, moins de 9 d'entre eux pourraient potentiellement être impactés par la présence du lamantin. Il s'agit pour la plupart de marins-pêcheurs utilisant des filets à grosses mailles dans des eaux peu profondes. Des solutions et pistes possibles ont été identifiées, et c'est sur la base de ces résultats que seront mises des oeuvres des actions concrètes afin de faciliter la cohabitation entre le lamantin et les marins-pêcheurs dans l'avenir.



Lamantin

Photo : Patrick Rose - savethemanateeclub



photo PNG

Une réunion d'avancement et de discussion s'est également tenue avec les autres usagers de la baie (loueurs, opérateurs touristiques, plaisanciers) afin de présenter l'avancement du projet, et des ateliers vont se poursuivre dans les mois à venir, avec pour but de faciliter le retour de l'animal et de poser les bases d'un dialogue solide avec ces acteurs de la baie.

Une étude réalisée par Nataly Castelblanco en 2013 a par ailleurs permis de qualifier les impacts potentiels des lamantins sur les herbiers marins, concluant à un faible impact et à un effet positif de dynamisation des herbiers.

En Guyane, un programme a été mis en place avec l'association Kwata afin d'étudier les populations de lamantin actuellement mal connues. Les lamantins de Guyane pourraient à terme participer à la constitution de la population fondatrice de Guadeloupe. La DEAL Guyane, l'ONCFS et le CAR-SPAW sont partenaires de ce programme.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Réintroduire le lamantin dans les eaux du Grand Cul-de-Sac marin	Nombre cumulé de lamantins réintroduits	3	0

## 2.6 CRÉATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

Compte tenu de la fréquentation importante des différents sites du parc national, qu'ils soient terrestres ou maritimes, l'aménagement et l'entretien de structures d'accueil est une activité importante de l'établissement. Il s'agit en particulier de permettre l'accès aux principaux sites du cœur du parc national au plus grand nombre, tout en maîtrisant les impacts de la fréquentation sur les milieux naturels.

### A) DISPOSER D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DE QUALITÉ

*La fréquentation des sentiers et des principaux sites du cœur terrestre du Parc national est évaluée à 497 189 visites en 2013, soit une augmentation d'environ 3,33% par rapport à 2012.*

Afin d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles, l'établissement assure l'entretien des infrastructures de découverte des cœurs. A cet effet, les équipes d'entretien du milieu naturel ont consacré 460 jours.hommes aux 42 kilomètres de sentiers dans le cœur forestier, et 588 jours.hommes à l'entretien des 15 sites fréquentés. Durant la période de juillet et août, 4 saisonniers ont renforcés l'équipe. La fréquentation des sites génère par ailleurs des déchets qui sont collectés par les agents d'entretien. En 2013, ce sont 1 137 sacs qui ont été ainsi ramassés sur les aires de pique nique.



Photos A. Checkmahomed

L'entretien des refuges en cœur de Parc a été réalisé par des associations de randonneurs dans le cadre d'une convention de partenariat d'un montant de 10 000 € entre le l'établissement et le Comité guadeloupéen de randonnée pédestre.

Le renouvellement au 1er janvier 2013 de la convention avec la Fourrière de l'Alliance pour le ramassage des chiens et chats abandonnés a permis la récupération de 9 chiens sur les aires de pique nique de la Traversée.





Travaux chutes Moreau : Photos A. Checkmahomed

Outre l'entretien courant, l'établissement assure également des travaux d'aménagement et de remise en état des infrastructures. A cet effet, des travaux ont été réalisés en régie sur les sentiers des chutes Moreau, des traces des vallées de Vieux-Habitants et sur le tour du Grand Etang pour un montant en matériaux et petit matériel de 7 393 €. Suite à l'échouage de l'observatoire ornithologique du Grand Etang, sa remise à l'eau a été réalisée pour un montant de 4 119€. Des tables-bancs volées sur les aires de pique-nique de la Traversée ont dû être remplacées pour un montant de 5 463€.

### LES CHANTIERS DE TRAVAUX SUIVANTS ONT ÉGALEMENT PU ÊTRE LANCÉS :

- ▶ Le parcours d'interprétation de la Soufrière pour un montant total de 64 286,95€ ;
- ▶ Rénovation des refuges du Morne Frébault et Trois crêtes pour un montant total de 154 059,40€
- ▶ La construction du belvédère du Morne à Louis.



Parcours d'interprétation de la Soufrière  
Photos A. Checkmahomed

**Ces opérations bénéficient du soutien financier de l'Europe, la Région et le Département.**

**L'année 2013 a aussi été l'occasion de définir un certain nombre de travaux sur les sites et sentiers afin de réaliser des demande de subvention.**

C'est le cas de la remise en état des systèmes photovoltaïques de la Maison de la Forêt et de l'aire d'accueil des Chutes du Carbet, Sentier de la Soufrière, Trace Quiock, Bains Chauds.

Concernant l'accès au volcan de la Soufrière, l'établissement continue de participer aux réunions du comité de pilotage et aux travaux d'études pour la mise en place d'un moyen d'accès alternatif à la voiture individuelle : le projet Volcano park.



**Sur le milieu marin, l'établissement met à disposition des plongeurs de loisir 31 dispositifs d'amarrage des navires en Côte sous le Vent. 23 de ces installations sont situées en cœur de parc et 8 à l'extérieur du cœur afin de délester la zone des îlets Pigeon, secteur sur lequel on recense la fréquentation la plus importante. Ces dispositifs ont été installés et sont entretenus par les agents du parc national. 22 de ces dispositifs d'amarrage ont été intégralement remplacés en 2013 par du matériel neuf afin de les rendre plus sûrs et mieux identifiables. Deux dispositifs d'amarrage ont été installés au nord de l'îlet Fajou, destinés à accueillir à la fois prestataires touristiques et plaisanciers afin de permettre la randonnée palmée en évitant une dégradation des fonds par les ancres. L'ensemble de ces opérations d'équipement de sites ainsi que l'installation de bouées matérialisant le cœur de parc de Pigeon a représenté un investissement financier de 32 616 euros, entièrement pris en charge sur le budget le l'établissement.**

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Disposer d'infrastructures d'accueil de qualité	Longueur de sentiers entretenus (km)	42	42
	Nombre de mouillages entretenus	30	34

## **B) AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL DU PARC NATIONAL**

Les travaux pour la construction du Belvédère du Morne à Louis ont démarré et vont se poursuivre en 2014. Cet équipement accessible aux personnes en situation de handicap va permettre une découverte des paysages par le plus grand nombre.

Afin de renforcer l'amélioration de l'accessibilité à tous de nos points d'accueil, le personnel a bénéficié d'une formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap et un agent a entamé une formation à la langue des signes.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures d'accueil du Parc national	Nombre de projets réalisés par l'établissement public destinés à améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap	0	0

## 2.7 PRESTATIONS D'ACCUEIL, D'ANIMATION ET DE PÉDAGOGIE

La conservation du patrimoine naturel comme son ouverture au public s'accompagnent de démarches pédagogiques de l'établissement, qui ont été développées au cours des dernières années.

### A) SENSIBILISER À LA CONSERVATION DES PATRIMOINES ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**La sensibilisation de la population guadeloupéenne passe par des actions de l'établissement de trois ordres :**

- ▶ les actions de pédagogie dédiées aux scolaires ;
- ▶ les animations réalisées sur les sites terrestres du parc national, notamment dans le cadre du programme d'animation estival (juillet et août) de l'établissement ;
- ▶ les manifestations organisées par l'établissement, notamment dans le cadre de l'élaboration de la charte du parc national, ainsi que celles auxquelles il est amené à participer.

Spectacle conte



Conférence débat



Atelier Peinture sur tee-shirt



Animations



Animations Estival Photos Elodie Noël

Photos PNG

Pour la septième année consécutive, lors des grandes vacances de juillet et août 2013 et durant cinq semaines, le Parc national a proposé au grand public un programme d'activités de découverte des patrimoines naturel et culturel. Cette édition 2013 constituait le premier volet d'une série consacrée aux relations entre Nature et Culture sous l'angle de grands besoins humains : se nourrir et se soigner (2013), s'abriter (2014) et s'accomplir (2015). Il s'agit d'aborder les pratiques, les habitudes, l'imaginaire, et de leurs liens avec la nature, souvent écartée des préoccupations quotidiennes.

## Les activités, assurées par les agents du parc national et par les structures prestataires, comprenaient :

- ▶ des animations sur le cycle de l'eau, les arbres et leurs interactions avec les activités humaines... ;
- ▶ des expositions ;
- ▶ des randonnées de découverte d'espèces comestibles méconnues, de plantes médicinales, de l'eau, des chaînes alimentaires, des habituées... ;
- ▶ des visites de jardins aménagés : Habitation La Gravelière, Parc paysager de Petit-Canal, Jardin Lucinthe d'Idalie, Écomusée d'art Créole ;
- ▶ des causeries sur les fruits et légumes disparus, ou encore sur les légumes-feuilles ;
- ▶ Des ateliers de cuisine, de photographie, de dessin, de peinture sur t-shirt, de jardinage.

**Environ 15 600 participants ont bénéficié de ce programme. Le montant de cette manifestation est de 76 216 € en achat de matériel et de prestations, et 100 467 € en frais de personnels. 4 saisonniers ont été spécifiquement recrutés pour contribuer à la réussite de cette manifestation.**



Atelier kanbiz photos E.Noël



Début de la visite au Morne l'opital



Atelier photo culinaire

- ▶ En terme de pédagogie à l'environnement, en application de la convention signée entre le Rectorat et le Parc national, priorité a été donnée en 2013 aux interventions s'inscrivant dans un Projet d'activités éducatives (PAE). Cette année l'établissement aura participé pédagogiquement et parfois financièrement à la réalisation de 24 projets portant sur la biodiversité et le développement durable. 4 écoles maternelles, 34 écoles élémentaires, 9 collèges auront bénéficié d'interventions conduites par le PNG pour un total de 3 000 élèves sensibilisés. A ces projets s'ajoutent un nombre important d'actions pédagogiques conduites ponctuellement par les agents à la demande d'enseignants.
- ▶ Comme chaque année l'établissement est intervenu dans 4 collèges et 2 écoles élémentaires dans le cadre du Terra Festival. Il a aussi maintenu sa participation à la fête de la science en accueillant à la médiathèque de Saint-Claude 8 écoles élémentaires et maternelles en partenariat avec le Rectorat.
- ▶ Par ailleurs, 3 stages de formation destinés à des enseignants du primaire portant sur le milieu marin, le littoral et le lamantin ont été organisés conjointement par le parc national et des conseillers pédagogiques de l'Académie de Guadeloupe.

Dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas communal de Bouillante, un programme pédagogique sur les papillons orienté sciences participatives a été testé. Un outil web a été mis à disposition de deux écoles de Bouillante et d'une école de Vieux-Habitants afin de permettre la saisie des données papillons récoltées sur le terrain par les élèves. Une réunion de restitution a eu lieu le 22 novembre afin de faire un bilan de l'année et d'envisager la poursuite du programme sur 2014.

En liaison avec le service de protection judiciaire de la jeunesse, l'établissement a également organisé 2 stages de probation éco-citoyenne visant à la réinsertion de jeunes délinquants.

Dans le cadre du Pôle Régional Environnement et Développement Durable qui rassemble autour de la DEAL de nombreux acteurs institutionnels dans le domaine de l'environnement, l'établissement a participé à la Semaine de l'Environnement organisée au mois de novembre au centre commercial de Destreland.

Une exposition consacrée au projet de réintroduction du lamantin en Guadeloupe, conçue grâce à la collaboration de deux stagiaires de BTS Communication, a été inaugurée à la médiathèque de Baie-Mahault au mois d'avril. Cette exposition a donné lieu à plusieurs séances de projections-débat proposées au public (notamment scolaires). Elle a ensuite été présentée sur plusieurs sites tout au long de l'année.

Pour la cinquième année consécutive, le Parc national, en collaboration avec le Comité Guadeloupéen de Voile Traditionnelle et la commune de Morne-à-l'Eau, a participé au mois de juin à l'organisation du trophée « Maman Dlo », régates rassemblant une quinzaine d'embarcations sur le plan de Vieux-Bourg.



La présence du Parc national dans les manifestations publiques organisées en Guadeloupe s'est sensiblement renforcée en 2013, notamment dans le cadre des actions conduites pour la mise en place de la Charte de territoire.

Seuls ou aux côtés d'autres partenaires, les agents du Parc ont ainsi représenté l'établissement d'une façon ou d'une autre (stand, animation, table ronde, intervention technique, etc.) à l'occasion des événements suivants :

- Terra Festival, le festival du film de l'Environnement et du Développement durable ;
- Opération « Pak a la plaj » ;
- Volcano Trail : course pédestre autour du massif de la Soufrière ;
- Tour cycliste de la Guadeloupe ;
- Journée de nettoyage des fonds marins et du littoral ;
- Fête de la science.



Les agents de l'établissement ont également participé aux fêtes patronales de l'ensemble des 21 communes de son aire optimale d'adhésion.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Sensibiliser à la conservation des patrimoines et au développement durable	Nombre de personnes ayant bénéficié d'une action en face à face de sensibilisation de l'établissement public	28 500	Programme d'animation : 15 638 Pédagogie : 3000 Manifestations : 30 000

## B) DÉVELOPPER DE NOUVEAUX POINTS D'ACCUEIL DANS LE PÉRIMÈTRE DU PARC NATIONAL

La présence de l'établissement sur le territoire se matérialise aussi par des points d'accueil qui sont autant de lieux d'information, de rencontre et d'échange pour les visiteurs de l'espace naturel protégé. Pour faire vivre ces sites d'accueil du public, une démarche de développement d'animations en dehors de la période des grandes vacances a été initiée en 2013 et devrait se poursuivre.



### L'ACCUEIL PHYSIQUE SE FAIT SUR 4 SITES :

- Le site des chutes du Carbet, sur lequel l'accueil et l'animation sont confiés à l'entreprise Tourisme et Nature dont la délégation de service publique a été renouvelée en 2013 ;
- La Maison de la Forêt, sur la route de la Traversée, à la fois espace d'information touristique, d'interprétation de la forêt, d'animation pour le grand public et de pédagogie pour les scolaires ;
- La Maison du Parc en Côte sous-le-vent, sur la commune de Vieux-Habitants, point d'accueil, d'information et point de vente de la boutique du Parc ;
- Le nouveau siège administratif du Parc, qui comporte à la fois un espace d'accueil et un espace boutique depuis février 2013.



En 2013, la fréquentation des points d'accueil était essentiellement concentrée au Carbet avec 75 089 visiteurs, à la Maison de la Forêt (23 469 visiteurs) et de façon secondaire à la Maison du Parc en Côte-sous-le-vent et au siège.

Afin d'informer les Offices de tourisme et Syndicats d'initiative (OTSI) sur l'actualité du Parc, une journée de rencontre a été organisée dans le nouveau siège administratif de l'établissement le 31 octobre 2013.

Des randonnées de découverte du massif de la Soufrière ont également permis au personnel des OTSI de redécouvrir ce site naturel touristique majeur.

La stratégie d'amélioration de l'accueil se poursuit avec la définition d'une programmation d'animations des sites sur l'année et la conception en interne de nouvelles animations de découverte. Un agent supplémentaire a été recruté dans le cadre d'un contrat d'emploi d'avenir et a été affecté à l'accueil du siège administratif.



Photos PNG : Ferdy Louisy reçoit la Présidente de la FFRP

A signaler par ailleurs la visite au mois d'avril de la Présidente de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, Madame Claude Hüe, au siège de l'établissement où elle a pu échanger avec le président Ferdy Louisy et certains personnels de l'établissement sur les conditions et l'avenir de la pratique de la randonnée en Guadeloupe.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Développer de nouveaux points d'accueil dans le périmètre du parc national	Nombre total de points d'accueil de visiteurs opérationnels	5	4

## 2.8 CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PÉDAGOGIE

### A) RENFORCER LA COMMUNICATION, NOTAMMENT LOCALE, SUR LE PARC NATIONAL

*Les travaux d'élaboration de la charte ont impliqué dès 2009 un renforcement significatif des actions de communication de l'établissement. Il s'agit de sensibiliser l'ensemble de la population guadeloupéenne pour créer une véritable dynamique locale autour du projet de territoire que propose la charte. La stratégie de communication du Parc national vise à faire mieux connaître les domaines de compétence et d'intervention de l'établissement afin de renforcer son image et d'obtenir un plus grand soutien dans son action de la part de ses partenaires et du public.*

*L'effort porté sur la communication audiovisuelle en 2012 s'est poursuivi en 2013. Cinq nouveaux numéros du magazine télévisé Espaces Naturels, produit par le Parc national et réalisé par une société de production locale, ont été diffusés sur la télévision publique locale (Guadeloupe 1ère) du mois de janvier au moins de juin 2013. Parmi les sujets retenus pour les émissions de 2013 figuraient la forêt dense humide, l'aménagement des sites et des sentiers, la Réserve de Biosphère...*



opération de régulation du bambou



Photo PNG Bâptême du canot Vile de Goyave-PNG

Par ailleurs, plusieurs opérations conduites par l'établissement ou auxquelles il a participé ont été l'occasion de réaliser des documents audiovisuels diffusés sur le site internet du Parc, sur les réseaux Youtube, Dailymotion et Facebook : Trophée maman Dlo, Bénédiction du canot à voile « Parc national de la Guadeloupe, Visite du Premier Ministre Jean-Marc Ayrault dans le nouveau siège du parc national, opération de régulation du bambou sur la route de la Traversée, opération de réhabilitation écologique du canal de Perrin, Journées Portes ouvertes du Parc national...

La fréquentation du site Internet du parc national est en augmentation constante depuis 2011. En 2013, le nombre de visites enregistrées s'est élevé à 220 000 contre 115 542 en 2012. Les pages Facebook du Parc national sont toujours fortement fréquentées. Les demandes « d'amis » continuent de progresser régulièrement.

L'actualité particulièrement riche de l'établissement en 2013 (nouveau siège, réintroduction du lamantin, projet de charte, visite du Premier ministre, journées Portes ouvertes...) a suscité un accroissement sensible des sollicitations de journalistes et des médias en général, que ce soit par contact direct ou par e-mail. Le projet de réintroduction du lamantin a fait l'objet d'attentions particulières et a donné lieu à plusieurs reportages dans la presse écrite, mais aussi dans les journaux télévisés des grandes chaînes nationales : France 2 en octobre, et TF1 en décembre.



Signature de convention à Petit-Bourg

L'activité du Parc national a tout particulièrement retenu l'attention des médias en fin d'année avec :

- la signature de conventions de partenariat avec les communes des l'aire optimale d'adhésion ;
- la biodiversité en outre-mer ;
- le nouveau siège du Parc national de la Guadeloupe ;
- l'étude sur la valeur économique du Parc national.

L'organisation des Journées Portes ouvertes du mois de décembre a été l'occasion de publier une brochure de présentation du nouveau siège de l'établissement à Saint-Claude.

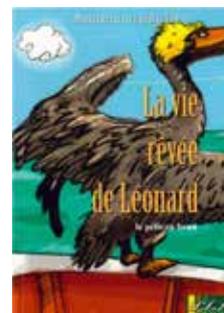
Pour présenter les activités scientifiques de l'établissement, plusieurs supports de communication ont été réalisés dont notamment une série de 3 posters sur les résultats de la mission Karubenthos d'inventaire des organismes benthiques de Guadeloupe, réalisée en 2012. En collaboration avec un éditeur guadeloupéen, l'établissement est à l'initiative de l'édition d'un ouvrage sur la faune aquatique des eaux douces de Guadeloupe, qui sortira début 2014.



Préparation des journées portes ouvertes / Photo Fabienne Dufay

## EN MATIÈRE D'OUTILS PÉDAGOGIQUES, ON RETIENDRA EN 2013 :

- La réalisation et l'édition de 2 livres « jeunesse » sur le pélican et les ouassous ;
- La conception en partenariat avec le rectorat d'une mallette pédagogique sur le lamantin ;
- La conception d'un guide de découverte naturaliste de la Soufrière ;
- La conception de 3 marelles/puzzle de sensibilisation à la biodiversité du parc national.



Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Renforcer la communication, notamment locale, sur le Parc national	Nombre de consultations sur le site internet de l'établissement	60 000	220 000
	Nombre de citations dans les médias (presse écrite et audio-visuelle) suite à une action de l'établissement	120	137

## 2.9 ACTIVITÉS CONNEXES

### A) METTRE À DISPOSITION DU CAR-SPAW LES MOYENS NÉCESSAIRES À SON FONCTIONNEMENT

L'arrêté du ministère en charge de l'écologie du 20 janvier 2009 a donné compétence à l'établissement pour assurer la fonction de support du centre d'activité régional du protocole relatif aux espèces et aux espaces spécialement protégés de la Caraïbe (protocole SPAW – Specially protected areas and wildlife). Le CAR-SPAW, créé en 2000 par un accord entre la France et le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE), a pour mission d'assister l'unité de coordination régionale Caraïbe (UCR) du PNUE pour la mise en œuvre du protocole SPAW. Le CAR-SPAW a donc un double rattachement : à l'UCR d'une part, et au ministère en charge de l'écologie d'autre part, ce dernier mettant à disposition les postes et le budget de fonctionnement du centre ainsi qu'une partie du budget pour ses activités, sous la forme d'une subvention spécifique gérée par l'établissement public via un service à comptabilité distincte.

L'établissement a donc poursuivi en 2013 le portage administratif du CAR-SPAW par la mobilisation de ses moyens humains.

## 2.10 SOUTIEN ET MANAGEMENT

En terme d'effectifs, le plafond d'emplois autorisés en 2013 pour l'établissement était de 71,5 ETP. Dans le cadre du partenariat développé avec les communes, 7 jeunes ont par ailleurs été recrutés sous contrat emploi d'avenir et mis à disposition de celles-ci. L'établissement a aussi poursuivi sa démarche d'accompagnement des jeunes par le biais d'offres de missions de service civique, soit sous forme de volontariat, soit sous forme d'engagement d'une durée de 8 mois. L'établissement a également finalisé la mise en œuvre de la note de gestion du 4 mai 2012 relative aux personnels contractuels.

Les instances de gouvernance de l'établissement ont fonctionné de manière optimale avec 3 réunions du conseil d'administration et une réunion du bureau sous la présidence de M. Ferdy Louisy.

Le contexte économique et budgétaire 2013 était difficile. Néanmoins, un bon niveau d'exécution du budget, tant en recettes (87,87%) qu'en dépenses (83,98%), a permis l'émission de 2317 mandats et de 34 titres, avec un délai de paiement moyen annuel de 16 jours.

Les instances paritaires se sont réunies régulièrement :

- comité technique (4 réunions) ;
- commission consultative paritaire des personnels contractuels (2 réunions) ;
- comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (4 réunions) ;
- comité technique de formation (1 réunion).

En préparation de chaque conseil d'administration, le représentant du personnel a par ailleurs tenu une réunion du personnel.



Conseil d'administration - Juillet 2013

## A) METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE RÉORGANISATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

*2013 a été une année de changement pour les équipes du parc national avec la mise en œuvre de la réorganisation interne validée par le conseil d'administration fin 2012 et résultat de 2 années de concertations.*

Depuis janvier 2013, les équipes du parc national sont donc désormais organisées en 3 grands « pôles » territoriaux (cœur forestier, aire d'adhésion et milieu marin) et quatre services supports (secrétariat général, systèmes d'information, patrimoine et communication). Cette nouvelle organisation a permis de rationaliser le travail et d'assurer une meilleure cohérence de l'action de l'établissement sur le territoire, notamment pour la mise en œuvre de la charte de territoire.

A noter en 2013, le départ de Monsieur Denis Girou qui assurait la direction de l'établissement depuis 2006 et après un intérim de 10 mois effectué par le Directeur adjoint, la nomination de Monsieur Maurice Anselme à la tête de l'équipe à compter du mois de novembre 2013.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Mettre en œuvre un plan de réorganisation de l'établissement public pour la mise en œuvre de la charte	État d'avancement de l'élaboration du plan de réorganisation interne et de sa mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre

## B) DÉVELOPPER LA DÉMARCHE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

*Objectif fort du Grenelle de l'environnement, l'exemplarité en matière d'éco-responsabilité fait l'objet d'un travail interne spécifique.*



Élément majeur de l'année 2013, les équipes de l'établissement basées sur Saint-Claude et Basse-Terre ont investi le nouveau siège du parc national en janvier. Ce bâtiment, en tout point exemplaire en matière d'éco-construction en Guadeloupe, permet de regrouper la majeure partie des équipes en un même lieu sur la commune de Saint-Claude. Ce siège sert aujourd'hui de vitrine au parc national et a fait l'objet d'une plaquette spécifique.

La dernière étape, en 2014, sera l'installation des panneaux photovoltaïques qui en feront un bâtiment à énergie positive. Dans le cadre du déménagement, un effort particulier a été nécessaire afin de remettre en route rapidement l'ensemble du réseau et mettre à jour certains équipements proposant de nouvelles fonctionnalités ou proposer de nouveaux outils (téléphonie fixe, visioconférence, copieurs et imprimantes, outil de planning, envoi de SMS...)

## DEUX ÉVÉNEMENTS ONT MARQUÉ L'ÉTABLISSEMENT EN 2013 ET ONT PERMIS DE METTRE EN VALEUR CES NOUVEAUX LOCAUX :

- La visite au mois de juin du Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, qui a choisi d'inscrire dans le programme de sa visite officielle en Guadeloupe un arrêt au siège du Parc pour rencontrer quelques jeunes « emplois d'avenir » recrutés par l'établissement et organiser une réunion de travail sur le thème de l'emploi avec les acteurs locaux. Cet événement a bien entendu bénéficié d'une très bonne couverture médiatique ;
- L'organisation au mois de décembre de deux journées Portes ouvertes destinées à permettre au public, notamment les riverains et les partenaires, de découvrir le nouveau siège du Parc national à Saint-Claude.



crédit photo ?

Dans la perspective de la réalisation du bilan carbone de l'établissement, un agent a bénéficié en 2013 de la formation nécessaire et la collecte des données a été engagée.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Développer la démarche d'éco-responsabilité au sein de l'établissement public	Réalisation d'un bilan carbone et réduction de la consommation	Réalisation du bilan	Formation au bilan carbone début de collecte des données

## C) POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE AU SEIN DE LA CARAÏBE

L'établissement public du parc national de la Guadeloupe, dont l'activité est encadrée par un principe de spécialité territoriale, s'inscrit pour autant dans le cadre de l'éco-région de la Caraïbe qui regroupe un nombre important d'îles partageant des problématiques identiques en terme de gestion d'espaces naturels, terrestres et maritimes. Aussi l'établissement public, dont le périmètre a été significativement élargi en 2009, notamment sur l'espace maritime, doit pouvoir s'appuyer sur l'expérience des gestionnaires et scientifiques des îles voisines, et à l'avenir développer sa coopération avec eux, pour mener à bien sa mission.

Dans le cadre du projet de réintroduction du lamantin, une mission exploratoire a été conduite au Brésil sur invitation du Centre pour les Mammifères Aquatiques de l'Institut Chico Mendes pour la Biodiversité. Cette visite a été l'occasion de découvrir le programme de réhabilitation et de relâché des lamantins développé par le Brésil et d'échanger avec les équipes sur place, dont l'expérience est grande. Par la suite, à l'occasion de la quatrième réunion du groupe d'experts à Porto Rico en octobre 2013, Mme Fabia Luna, directrice du CMA, a annoncé l'intention du Brésil de donner 4 animaux à la Guadeloupe en 2014, scellant ainsi un partenariat de coopération durable avec ce pays.

L'établissement a ainsi continué son implication forte au sein des réseaux nationaux et internationaux d'espaces protégés. Il était ainsi présent :

- ▶ Lors de l'atelier organisé par le CAR-SPAW à Porto-Rico sur les protocoles de capture, détention et relacher de lamantin avec une dizaine de pays de la région ;
- ▶ Au congrès des forestiers de la Caraïbe à Saint-Domingue, où un poster et une communication orale ont permis de présenter le réseau de placettes forestières. A cette occasion, un réseau caribéen des dispositifs de placettes permanentes a été mis en place ;
- ▶ A la 66ème Conférence du GCFI au Texas, où a été présenté un poster sur les résultats de la mission Karubenthos ;
- ▶ Au Congrès mondial des aires marines protégées, IMPAC 3, à Marseille ;
- ▶ A la conférence «Développement durable du tourisme des îles», organisée par l'Organisation Mondiale du Tourisme et la France à l'île de la Réunion ;
- ▶ Aux rencontres des parcs nationaux à Luz-Saint-Sauveur dans le parc national des Pyrénées ;



Ferdy Louisy en compagnie de S.A. Albert de Monaco

- ▶ Aux différentes réunions des groupes de travail thématiques mis en place par Parcs Nationaux France ;
- ▶ A la 2ème édition du colloque national de cartographie des habitats marins ;
- ▶ A l'atelier régional des aires marines protégées, organisé en Guadeloupe par l'Agence des AMP

- Conférence sur le «Développement durable du tourisme des îles», 11 et 12 septembre 2013, organisée par l'Organisation Mondiale du Tourisme et le Gouvernement de la France à l'île de la Réunion.

Objectif	Indicateur	Prévu 2013	Réalisé 2013
Poursuivre le développement de la coopération régionale au sein de la caraïbe	Nombre de réunions ou colloques internationaux auxquels a participé l'établissement	4	

## 3. ANNEXES

- ▶ **BILAN DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ**
- ▶ **BILAN DES AUTORISATIONS EN ZONE CŒUR ET DES AVIS DÉLIVRÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT EN 2012**
- ▶ **BILAN DE FRÉQUENTATION SUR LES SITES D'ACCUEIL DU CŒUR DU PARC NATIONAL**



## BILAN DES DÉPENSES PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ EN 2013

### Bilan des dépenses par domaine d'activité en 2013

Domaines d'activité	ETPT consommés	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL	%
Surveillance du territoire et police de l'environnement	11,1	711 136 €	26 604 €	34 095 €	771 834,28	9%
Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel, culturel et paysager	7,6	482 710 €	58 657 €	1 876 €	543 242,30	6%
Participation à la recherche scientifique	1,4	90 105 €	364 948 €	19 579 €	474 631,95	5%
Soutien au développement local durable, études et ingénierie	8,0	508 229 €	346 822 €		855 051,90	10%
Interventions sur le patrimoine naturel, culturel et paysager	2,6	168 883 €	134 566 €		303 449,50	3%
Création et maintenance d'infrastructures d'accueil	9,9	633 313 €	58 534 €	88 289 €	780 136,51	9%
Interventions d'accueil, d'animation et de pédagogie	9,0	576 530 €	275 110 €	19 336 €	870 974,98	10%
Création de supports de communication et de pédagogie	3,4	216 572 €	149 484 €		366 056,29	4%
Management et Soutien	17,1	1 092 154 €	2 011 369 €	716 230 €	3 819 753,51	43%
Missions connexes	0,6	39 812 €			39 812,07	0%
<b>Total</b>	<b>71</b>	<b>4 519 444,58</b>	<b>3 426 094,66</b>	<b>879 404,04</b>	<b>8 824 943,28</b>	<b>100%</b>

## ANNEXE 2 - 1 TABLEAU AUTORISATIONS 2013

			<b>ACTIVITES CULT. ET SPORT.</b>			
Course Guadarun	Association Guadarun. Datil		Route Soufrière. 05/04		14/02/13	autorisation
Course cycliste. Gd Prix CANBT	U.S.L.		D.23		18/02/13	autorisation
Course Défi du Volcan	Mélange 85		21 /07		18/02/13	autorisation
Tour pédestre Nord B.T	CGRP		06 et 07/03 Traversée		21/02/13	autorisation
Course cycliste Gd Prix SYCTOM	Comité Regional de Cyclisme		13/04 D.23		21/02/13	autorisation
Course cycliste Gd Prix CG	Comité Regional de Cyclisme		08-12/05 D.23		03/03/13	autorisation
Course cycliste Gd Prix Fête de Castel	USL		14/07 D.23		20/03/13	autorisation
Course cycliste Gd Prix ASC Vétiver	ASC Vétiver		09/05 D.23		20/03/13	autorisation
Course pédestre Trankrukera	Association Transka		27/07. Trace des Alizés		25/03/13	autorisation
Course cycliste Tour du volcan	Association Volcan vélo plus		05/05 D.23		02/05/13	autorisation
Course pédestre Volcano trail	Association Altitude tropicale		15/06 Soufrière...		07/05/13	autorisation
Tour cycliste Cadet de la Guadeloupe	CRCG		19/07 D.23		21/05/13	autorisation
Tour cycliste junior de la Guadeloupe	CRCG		26/07 D.23		21/05/13	autorisation
Tour cycliste de la Guadeloupe	CRCG		06/08 D.23		21/05/13	autorisation
Manifestation commémorative	Association Nègre marron		27/05 Stèle Nègre marron		21/05/13	autorisation
Animation Nature pour la CAF	ONF		03/07 Aire de Bras David		11/06/13	autorisation
Course automobile	ASAG		22/09 D. 23		28/06/13	autorisation
Tour cycliste de la Guadeloupe	CRCG		08/08 D.23		02/07/13	autorisation
Animation pour les retraités de la S.S.	Association 97 raisons d'innover		18/07 Aire de Corossol		12/07/13	autorisation
			<b>ACTIVITES COMMERCIALES</b>			
Nouvelle activité Commerciale	Y. Puaud		Pigeon Prises de vues sous-marines		06/02/13	autorisation
Nouvelle activité Commerciale	Krystal cayac F. Bordelais		Pigeon Location bateaux électriques		06/02/13	refusé
Nouvelle activité Commerciale	Krystal cayac F. Bordelais		Pigeon Location cayaks et canoés		06/02/13	autorisation
Transfert d'activité Commerciale. Plongée	Evasion plongée.> Bleu passion		Pigeon		06/02/13	autorisation
Transfert d'activité Commerciale. Plongée	Heures saines GPL > Heures Saines SP		Pigeon		06/02/13	autorisation
Nouvelle activité Commerciale	Sté. Les ballades de la baie. Minval		découverte en bateau Cœurs GCSM		19/02/13	autorisation
Nouvelle activité Commerciale	Sté. Bleu blanc vert. Riou		découverte en bateau Cœurs GCSM		19/02/13	autorisation
Transfert d'activité Commerciale. Plongée	Base Nautique Bouillante > Guad. Plongée Evasion		Pigeon		03/04/13	autorisation
Renouvellement d'activité commerciale	Aquarium de la Guadeloupe. Godoc		découverte en bateau Cœurs GCSM		29/05/13	autorisation
Renouvellement d'activité commerciale	Sté. Diamant vert. Picart		visite en catamaran îlet Fajou		29/05/13	autorisation
Nouvelle activité Commerciale	Sté Yalode. Proust		Kayacs en cœurs GCSM		03/06/13	autorisation
Nouvelle activité Commerciale	Sté. Le Cyrano. Liée		découverte en bateau Cœurs GCSM		03/06/13	autorisation
Nouvelle activité Commerciale	Sté. La Rand'eau. Larran		randonnée palmée aux îlets Pigeon		02/07/13	autorisation
Nouvelle activité Commerciale	S. Beghouba		images sous-marines aux îlets Pigeon		16/10/13	autorisation
Nouvelle activité Commerciale	Sté. Star clippers. Bateau croisière		11/12 Randonnée palmée et visite îlets Pigeon (1 jour)		06/12/13	autorisation

## ANNEXE 2 - 1 TABLEAU AUTORISATIONS 2013 - SUITE

		<b>PRISES DE VUES ET IMAGES</b>		
Prises de vues	Sté. Ushuaia TV	22/01 Images sous marines	21/01/13	autorisation
Prises de vues	Mr. M. Blaque	22 et 23/01 images en cœur	21/01/13	autorisation
Survot de drone, prises de vues	Mr. M. Blaque	23 et 23/01 images en cœur	21/01/13	autorisation
Prises de vues	Univ. Claude Bernard. Lyon	26/03-31/04 Etude érosion	22/02/13	autorisation
Prises de vues	Sté. Night and day (chaîne Voyage)	01/03 Chute Carbet	22/02/13	autorisation
Prises de vues	Sté Vitamine C	images en cœur Pic de G	12/03/13	autorisation
Survot hélicoptère	Sté Vitamine C	images en cœur Pic de G	12/03/13	autorisation
Prises de vues	Sté 4 mecs en baskets	13/03 Cascade aux écrevisses	12/03/13	autorisation
Prises de vues	Sté. Songart production	18/03 images en cœur	13/03/13	autorisation
Prises de vues	Sté Extérieur jour	15/04 Bains Jaunes et Pas du Roy	15/04/13	autorisation
Prises de vues	Sté Extérieur jour	15/04 Bras David et Petit Bras David	15/04/13	autorisation
Prises de vues	Sté France Télévision	29/05 Aire des Chutes du Carbet	24/05/13	autorisation
Prises de vues	Sté Papaye Production	29/05 îlets Pigeons et Grand Etang	29/05/13	autorisation
Prises de vues	Sté Skyprod	16/08 Traversée (Série Death in paradise)	09/08/13	autorisation
Prises de vues	Sté Skyprod	12-16/08 Piolet et Cascade aux écrevisses (idem)	09/08/13	autorisation
Utilisation image cœur de parc	EDF	Opération Hydro-eco 2013	09/08/13	autorisation
Prises de vues	Sté Multimedia France Production	17-24/11 Soufrière	07/11/13	autorisation
Prises de vues	Sté Bonne compagnie (Arte)	02 et 06/12 Pigeon et Chutes Moreaux	02/12/13	autorisation
		<b>SURVOLS COEURS DE PARC</b>		
Survot hélicoptère	OVSG	28/02 transport panneaux solaires	25/02/13	autorisation
Survot hélicoptère	BRGM	Du 18/03 au 15/07 survol Guadeloupe. Relevés aériens	15/03/13	autorisation
Survot hélicoptère	Sté Caribbean helicopters Ltd.	1 jour entre le 16 et le 30/09. Travaux refuges	13/08/13	autorisation
Survot hélicoptère	Sécurité Civile de Martinique	19/08 transport matériaux OVSG	16/08/13	autorisation
Survot avion	Sté Aéro prestations	04/10. GCSM visite des experts lamantin	23/09/13	autorisation
Survot hélicoptère	Sté Caribbean helicopters Ltd.	annule et remplace arrêté du 13/08	14/10/13	autorisation
Survot hélicoptère	Sté Caribbean helicopters Ltd.	annule et remplace arrêtés du 13/08 et 14/10	05/11/13	autorisation

## ANNEXE 2 - 2 TABLEAU DES AVIS 2013

Objet	Demandeur	Nature de l'avis	date de l'avis	réponse
AP interdiction pêche maritime / Chlordecone	DAAF	Simple	04/06/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc
Défrichement Baudin à Anse Bertrand	DEAL	Simple	19/08/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc
Mouillages à Deshaies	DEAL	Simple	29/08/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc
Défrichement Maréchaux à Anse Bertrand	DEAL	Simple	29/08/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc
Défrichement Mathieu à Deshaies	DEAL	Simple	29/08/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc
Défrichement Mistoco à Deshaies	DEAL	Simple	29/08/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc
Défrichement Defosse à Pointe Noire	DEAL	Simple	29/08/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc
Liaison routière Port Beauport à Port Louis	DEAL	Simple	30/08/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc
Aménagement centre commercial de Valkanaers – Gourbeyre	DEAL	Simple	05/09/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc, mais recommandations.
Extension du Port Autonome	Préfecture	Conforme (CA)	14/11/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc, mais recommandations.
Carrière à Beausoleil Abymes	DEAL	Simple	21/11/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc
Passage à gué RD30 à St Claude	DEAL	Simple	21/11/13	Pas d'impact notable sur les cœurs de parc, mais recommandations.

ANNEE 2013

## Comptage du nombre de passages sur les sentiers du Parc national de la Guadeloupe en 2013

(attention : sur les sentiers suivis, 1 personne effectue 2 passages)

	CARBET/ETANG			SOUFRIERE			TRAVERSEE			TOTAL
	Zème chute Carbet	Grand Étang	Gallion	Pas du Roy	Chemin des Dames	Mamelle Pigeon	Cascade Écrevisses	Maison de la Forêt		
janvier	26464	8234	1566	19729	13683	1660	39673	17036	128045	
février	32627	10796	1899	26115	19568	2299	49165	8446	150915	
mars	30248	3167	2684	30542	23925	1957	47897	12672	153092	
avril	21176	3638	1268	18473	12697	864	38526	9596	106238	
mai	17399	1600	1451	17770	11877	824	31836	4741	87498	
juin	8387	1699	1395	8215	5259	490	18183	4676	48304	
juillet	19391	2088	1479	18954	13723	806	39843	8557	104841	
août	23319	2510	1538	21617	15550	742	40570	8817	114663	
septembre	5928	938	700	7610	5855	464	13672	2607	37775	
octobre	10237	1188	960	11847	8539	347	22149	4041	59308	
novembre	13601	1160	1269	15855	12090	877	24308	5780	74940	
décembre	16336	3022	950	13488	9372	794	31730	5205	80897	
<b>DONNEES BRUT</b>	<b>225113</b>	<b>40040</b>	<b>17159</b>	<b>210215</b>	<b>152138</b>	<b>12124</b>	<b>397552</b>	<b>92174</b>	<b>1146515</b>	
<b>DONNEES SUR 12 MOIS</b>	<b>225113</b>	<b>40040</b>		<b>227374</b>		<b>12124</b>	<b>397552</b>	<b>92174</b>	<b>994377</b>	
<b>Nombre visites</b>	<b>112557</b>	<b>20020</b>		<b>113687</b>		<b>6062</b>	<b>198776</b>	<b>46087</b>	<b>497189</b>	
<i>variation par rapport à 2012</i>	<i>7,71%</i>	<i>12,38%</i>			<i>4,68%</i>	<i>9,43%</i>	<i>0,74%</i>	<i>-2,72%</i>	<i>3,33%</i>	

En 2013, le nombre estimé de visites sur les sentiers du PNG est de **497189**, soit une augmentation de **3,33%** par rapport à 2012. Pour mémoire, en 2012 la fréquentation était estimée à 481160 visites.



